

Cour de France.fr / Art et culture / Mécénat, collections et gestion / Etudes modernes / La collection Borghèse au musée Napoléon : économie d'une acquisition impériale

Marie-Louise Fabréga-Dubert

La collection Borghèse au musée Napoléon : économie d'une acquisition impériale

Article. Source : Journal des Savants

Fabréga-Dubert, Marie-Louise, La collection Borghèse au musée Napoléon : économie d'une acquisition impériale, Journal des savants, 2011, n° 1, p. 141-167.

Extrait de l'article

Le 27 septembre 1807, Napoléon I^{er} signait le décret d'acquisition de la collection Borghèse, la plus grande collection privée d'antiques de Rome. Arrivée à Paris entre 1808 et 1813, elle n'a cessé de jouir de l'admiration qu'elle avait suscitée depuis sa constitution tout en laissant nombre d'interrogations. Ainsi, le catalogue exhaustif de cet achat exceptionnel n'avait pas été établi et la question de son paiement restait source de malentendus. De la même manière, la décision de vendre prise par Camille Borghèse restait incomprise et donnait lieu, en l'absence de sources, à des explications arbitraires. Ferdinand Boyer, en 1937, apportait quelques éclaircissements. À partir des archives, il donnait une première réponse à la question du nombre des objets achetés et s'interrogeait sur les motivations du prince Borghèse et les rôles respectifs de Napoléon et de Dominique-Vivant Denon, directeur des musées sous le Consulat et l'Empire. Mais, il ne disait rien des aspects juridique et financier de cette vente. Une nouvelle recherche que nous avons menée puis complétée permet aujourd'hui de répondre aux questions en suspens. Le rôle de chacun des intervenants, inscrit dans le cadre politique, est précisé, apportant ainsi une réponse aux questions juridiques. L'analyse du prix de vente révèle le rôle fondamental joué par Ennio Quirino Visconti, conservateur des antiques au musée Napoléon dans la préparation de l'opération. Enfin, la connaissance de l'acquisition elle-même se complète : le catalogue est dressé et le prix payé par la France établi. Il devient alors possible de proposer une approche du coût réel de l'opération incluant une estimation des frais de logistique.

[Lire la suite \(persee.fr\)](#)